

L'aide aux justiciables d'Arlon, ASBL engage un Psychologue à temps partiel (Master en psychologie).

L'AJ Arlon, ASBL agréée par le Ministère des Maisons de Justice et dûment subventionnée, sensibilise le public et les services concernés aux droits et aux besoins spécifiques des victimes, favorise l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelle des inculpés, condamnés et ex-détenus et accompagne les victimes qui sollicitent une aide, tout au long de leurs démarches pour faire face aux conséquences psychologiques de la victimisation.

Description de fonction :

- Entretiens cliniques avec les justiciables
- Psychothérapie d'adultes
- Lien avec le réseau
- Participation aux réunions de l'équipe psychosociale
- Participation et représentation aux organes consultatifs de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Actions de sensibilisation et de prévention
- Accueil : assurer la permanence téléphonique et les entretiens d'analyse de la demande
- Travail administratif

Expérience(s) professionnelle(s) et connaissances spécifiques.

Travail avec des adultes, des enfants, en équipe et en autonomie.

Bonnes capacités de communication (oral et rédactionnelle)

Expérience requise dans la pratique clinique avec la population visée (expérience dans le domaine de l'aide aux justiciables est un atout).

Maitrise de l'informatique de base (suite Office et Internet)

Connaissance de la psychopathologie en général, du diagnostic différentiel et de la sémiologie.

Connaissance théorique de la clinique du trauma (PTSD). Formation aux thérapies brèves EMDR ou HTSMA est un atout.

Régime de travail : Temps partiel maximum 19h par semaine

Type : CDD de 12 mois pouvant déboucher sur un CDI.

CP : 332 barème du secteur de l'aide aux justiciables.

Début : dès que possible

Envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation par mail ou courrier à

Aide aux Justiciables d'Arlon

Mme Véronique Dheur

Rue de la Banque 12, 6700 Arlon.

veronique.dheur@ajarlon.be